

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni en séance le 20 décembre 2023, à 19 heures, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CEROUTER, M. CAROUX, Mme LEBLANC, M. GHELEIN

Absents, excusés : M. GOSSEY, Mme ROHART, M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSCHELDE, Mme CALOONE, M. MAERTEN, Mme VAN DE ROSTYNE,

Pouvoir : M. GOSSEY à M. SCHRICKE

Secrétaire de séance : M. GHELEIN

Le procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
47	Décision modificative 4-2023
48	Recrutement d'un agent contractuel
49	Cotisation au SIECF TE Flandre 2024 - Fiscalisation
50	Attribution du marché pour l'aménagement de la zone de loisirs
51	Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au titre de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc Schricke

Le Secrétaire de séance
M. Fabien GHELEIN

